

La mondialisation au Sud : espaces et populations

Jérôme Lombard*

L'économie-monde se caractérise par l'extension à l'ensemble de la planète des mouvements de capitaux, de marchandises et de personnes et par une interdépendance des économies nationales. Ces processus touchent la planète entière et renforcent une division spatiale du monde. Alors qu'on parle d'uniformisation au sein du « village planétaire », où tous accéderaient aux mêmes possibilités, les pays « du Sud » présentent des originalités fortes. L'ouvrage dont il est question ici, et dont Jérôme Lombard est l'un des éditeurs, souhaite éclairer les discussions à partir de l'observation de l'évolution des espaces et des populations des pays du Sud'.

Le phénomène de mondialisation est décrit comme inéluctable, ubiquiste et irréversible. Il paraît surdéterminer l'évolution des sociétés sans laisser d'alternative ou de place à la différence. Pourtant, deux constats priment. D'une part, l'accentuation des différenciations, plus brutale dans le Sud que dans le Nord, est lourde de conséquences pour des populations fragilisées par la pauvreté, les discriminations et des histoires récentes marquées par la violence ou les abus de pouvoir. D'autre part, la réorganisation des territoires, notamment nationaux, sous l'effet des flux croissants, demande une recomposition des capacités de gestion, de contrôle, d'appropriation et d'organisation d'espaces plus ou moins étendus.

Les processus de la mondialisation

Ce qui distingue la mondialisation dans les pays du Sud, c'est la rapidité et la violence avec laquelle les évolutions se produisent, même si certains des processus décrits sont à l'œuvre aussi bien au Nord qu'au Sud, suivant des modalités différentes, notamment la désarticulation des rapports salariaux, la mobilité des activités économiques, l'affirmation des régulations par le marché et la décentralisation. Violence politique des régimes autoritaires, comme au Chili, violence économique dans la distribution des gains et des pertes, comme au Brésil, violence envers les individus dans les migrations, violence symbolique qui impose aux peuples des normes venues d'ailleurs.

Habillant la course effrénée aux ressources, la mondialisation se pare d'un discours uniformisant, d'institutions telles que l'OMC qui régent les échanges internationaux, de multiples processus de négociations pour l'abaissement des barrières douanières et autres accords particuliers, tels le Protocole sucre ou l'Accord multifibres. Les pays du Sud sont embarqués dans une fuite en avant, présentée comme la panacée, source de liberté et de développement économique et social.

L'accroissement des flux est un des aspects les plus remarquables. Depuis trente ans, sous la forme d'investissements directs à l'étranger (IDE), les flux de capitaux ont connu une croissance spectaculaire, de 25 milliards par an au cours des années 1970 à 1 400 milliards en 2000. Les conséquences de la donne planétaire sont importantes. Le développement des IDE ainsi que le libre-échange sont des phénomènes qui, tout à la fois, entraînent des avancées technologiques dans les transports de marchandises et d'information et sont permises par elles. Les activités d'échanges s'en trouvent facilitées. Les coûts des nouvelles technologies, en particulier en matière de transmission de l'information, baissent si rapidement qu'en quelques années leur accessibilité pour les populations et les entreprises du Sud a considérablement augmenté.

La libre circulation des biens et des personnes connaît un développement inégal à la surface du globe. Alors que les pays du Nord contrôlent les flux de personnes à leurs frontières et que leurs entreprises ont la mainmise sur les ressources naturelles et les matières premières à l'échelle de la planète, les pays du Sud peinent à engranger de réels bénéfices. Dans le cas de l'exploitation du gaz bolivien, les autorités locales tentent ainsi de remettre en cause le tracé du gazoduc et le faible retour en devises d'exportation. Le Sénégal, vers lequel s'est reportée une partie des flux migratoires d'Afrique de l'Ouest, doit assumer la charge économique et sociale de la présence de ressortissants ouest-africains dont l'espace Schengen ne veut pas.

Il faut se garder de tout schématisme. Certains anciens pays du Tiers-monde ont la capacité de faire valoir leurs intérêts, en utilisant les règles édictées par le Nord tout en conservant les avantages qui caractérisent le Sud (les bas salaires par exemple). Le Brésil a réussi à obtenir le démantèlement des accords internationaux sur le sucre qui avantageaient l'Europe, en les dénonçant comme une forme de protectionnisme. Des firmes du Sud

émergent sur le marché des matières premières, des produits agricoles et de certains biens de consommation. Des exceptions notables aux difficultés des pays du Sud à contrôler et à utiliser les flux mondialisés sont à noter, comme cela est illustré par le développement des ports et des zones franches qui renforcent l'économie du Chili ou de l'Île Maurice. L'impact spatial de la mondialisation est également direct lorsque les réseaux migratoires commandent les changements locaux. L'exemple des populations andines de Bolivie qui descendent vers Santa Cruz et créent à partir de leur expérience internationale de nouveaux territoires est là pour le rappeler.

Les espaces de la mondialisation

La construction de la compétitivité territoriale, devenue impérative, justifie l'orientation des dépenses publiques vers les secteurs et les aires géographiques les plus dynamiques. C'est la présence de ressources particulières, adaptées aux demandes des marchés mondiaux émergents, mais aussi la facilité avec laquelle les entrepreneurs s'en emparent, qui aboutissent à un patchwork de situations contrastées, à partir d'espaces initialement plus homogènes.

La connexion est le maître mot de la constitution ou de la réactivation des structures spatiales. Alors que les fronts pionniers, les enclaves productives, les quartiers pauvres caractérisent depuis longtemps la géographie des pays du Sud, les mêmes figures spatiales sont retravaillées en fonction de leur type de relations avec le système - monde. Les liens de proximité tendent à se détendre, voire à se dissoudre : les espaces « connectés » bougent au rythme des innovations planétaires, alors que les entités voisines font du sur-place, à l'image du Nordeste brésilien, figé par l'influence de ses oligarchies. Les aires rurales et urbaines sont les unes comme les autres susceptibles d'un fort degré de mondialisation. Au même titre que les entrepreneurs légaux, les trafiquants d'armes, de drogues et de main d'œuvre sont partie prenante de ces connexions.

Les agglomérations polycentriques combinent centres connectés et axes de communication. Ces lieux « high tech », « branchés » sur le monde, situés dans les centres-villes historiques ou dans les banlieues éloignées, sont organisés autour du centre commercial, du marché, de la zone d'activité, du pôle administratif, et entremêlent habitat, loisir, emploi, technologie. Ils sont reliés entre eux par des voies rapides à péage qui ignorent les étendues pauvres intermédiaires. La globalisation économique entérine ainsi le découpage spatial des villes, renforçant, à Dakar, à Abidjan ou à Johannesburg,

le phénomène de « suburbanisation ».

À une autre échelle, les axes de communication sont, plus que des liens entre les lieux « connectés », des couloirs de sortie vers les marchés mondiaux. La course aux matières premières, dominante dans les relations internationales, affecte considérablement les espaces : renaît aujourd'hui le modèle primo-exportateur de la fin du XIX^e et du début du XX^e qui valorise un axe de communication reliant les zones d'extraction aux ports d'exportation et qui fait fi des espaces traversés. Plus que de réseaux, il faut souvent parler d'« axes portuaires », conduisant au plus vite la production agricole ou minière des enclaves « compétitives » vers le monde. Certains des axes de communication anciens sont redynamisés et améliorés pour renforcer les activités d'exportation de matières premières, comme dans le Pérou des années 1990. Le Brésil cherche aussi à exporter directement ses produits vers le bassin pacifique et promeut les projets internationaux de routes « bi-océaniques », tracées à travers les Andes et ignorant les réseaux anciens et les agglomérations existantes.

Les politiques libre-échangistes ont par endroit réduit les flux frontaliers de proximité, qui se basaient sur l'évitement des taxes douanières tout autant que sur les différentiels de prix entre pays voisins. En revanche, échanges et circulations à grande distance augmentent. Or les frontières, troisième type de figure spatiale, imposent toujours des barrières qu'on ne peut franchir en tout point. Selon la nature des produits échangés, licites ou illicites, on devra passer par un poste-frontière ou au contraire le contourner. Les trafics mondiaux de toutes sortes imprègnent ainsi la vie des localités frontalières. Ces espaces sont au centre des préoccupations des acteurs internationaux qui tiennent à les rendre le plus accessible possible.

Les solidarités territoriales

Les espaces multinationaux ou transnationaux apparaissent renforcés ou restructurés. Ils s'étendent dans des milieux comparables ou complémentaires, sur lesquels les pressions de toutes sortes s'intensifient. Ainsi, le bassin amazonien qui fait l'objet d'un traité ancien de coopération entre les Etats redevient un élément important de la dynamique sud-américaine.

La tendance au rapprochement continental, plus avancé en Amérique du Sud qu'en Afrique, s'appuie sur des héritages communs. Ces solidarités de proximité se renforcent dans la mondialisation. Les unions de pays, qu'il s'agisse de la Communauté andine des nations (CAN) ou du Marché commun de l'Amérique du Sud (Mercosur), de la

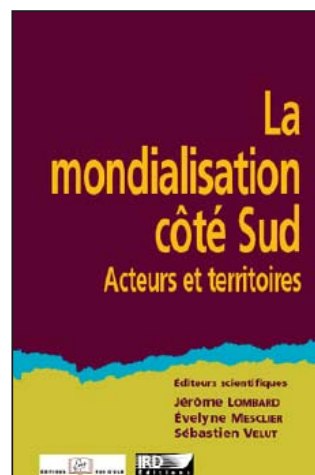
Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ou de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC), constituent de nouveaux espaces de régulation, en accord avec les besoins des populations. Ces territoires politiques tendent à affaiblir les animosités liées aux histoires nationales (entre Pérou et Equateur, entre Argentine et Brésil ou Chili, entre République sud-africaine ou Côte d'Ivoire et les voisins) et à réinventer une façon de vivre ensemble.

La décentralisation territoriale se concrétise par le renforcement ou la création d'un ou de plusieurs niveaux infranationaux de gestion. Les politiques qui sont mises en pratique favorisent les acteurs transnationaux et locaux. Filiales d'ONG internationales, groupements associatifs liés à l'émigration, partis politiques ou syndicats appartenant à des organisations mondiales, ces « nouveaux » pouvoirs doivent beaucoup à la mondialisation des idées, des circulations et des mœurs. Ce niveau de gestion est celui de la lutte contre la pauvreté. Au rebours des mesures de développement reposant sur la mise à niveau de territoires en retard, sont mises en avant la force des spécificités et des solidarités locales, l'expérience accumulée, l'originalité d'un produit pouvant être vendu sur les marchés internationaux. Le territoire de la collectivité locale est vu comme l'espace adéquat du développement et de la compétitivité, comme dans le cas de la culture des mangues au Pérou. Ailleurs, cette dynamique provoque des interrogations et suscite des réactions. A Valparaiso, le territoire administratif est valorisé par les autorités municipales sur le thème du patrimoine. En Amazonie, face à l'action des investisseurs, le territoire est réclamé par ceux qui revendiquent le privilège d'en être les premiers occupants – les indigènes – et par les défenseurs de la nature. A Johannesburg, les aspirations au mieux-être des populations sont activées par des comités locaux (*civics*) et instrumentalisées par les pouvoirs en place. La valorisation des spécificités locales, l'inventaire des cultures et des différences, des diversités et des richesses, susceptibles de devenir patrimoine et marchandise, transforment le territoire en un nouveau terreau identitaire. Cependant, cette vague culturaliste qui cherche à éviter l'imposition de modèles aux sociétés humaines masque le plus grave problème qui soit, celui de l'inégal développement.

Sans doute ne faut-il pas s'étonner que l'Etat ne soit pas encore mort. Il demeure responsable de la gestion d'une totalité, le territoire national, et dispose d'instruments pour agir. On peut lire le résultat de son action dans ses choix territoriaux, dans les transferts entre régions qu'ils impliquent, dans la modification des conditions de

reproduction des sociétés et dans la régulation des tensions sociales. Les gouvernements centraux ne sont pas les derniers à favoriser les projets des entrepreneurs là où ils les jugent bons et utiles. Le territoire national apparaît, à la fois, comme l'un des principaux moyens de l'action politique, par laquelle les pouvoirs publics s'acquittent d'une mission de « gouvernance » qui avantagent les entreprises mondialisées, et comme le révélateur du changement de paradigme spatial qui voit l'Etat se désengager de parties importantes de l'espace dont il considèrerait avoir la charge et s'accorder avec les acteurs privés. L'Etat du XXI^e siècle est le garant de la stabilité des équilibres, des investissements privés et de la mondialisation libérale, parfois au détriment de la population. C'est le cas de pays africains dont les classes dirigeantes, durant les années 1980 et 1990, ont réinterprété les injonctions des organismes internationaux, à leur profit ou à celui de leurs affidés. De même, les réformes argentines ont touché avant tout la classe moyenne.

Les populations ne sont pas toutes intégrées au « développement » dans les mêmes conditions. Le débridement libéral actuel accentue les tensions et interfère lourdement dans la construction d'identités et de territoires. Les différentes autorités politiques au Sud doivent, avec les populations, le secteur privé, les sociétés en général, réinventer le pouvoir de fabriquer, à différentes échelles, un territoire pour tous, harmonieux et durable. Sans cette construction, la mondialisation sera, au Sud comme au Nord, synonyme de désillusions.



¹ La mondialisation côté Sud. Acteurs et territoires, Lombard J., Mesclier É. et Velut S. (éds), Paris, Editions de l'ENS et IRD Éditions, 2006, 496 p. Cet ouvrage développe une vingtaine d'études de cas menées dans une dizaine de pays d'Afrique, d'Amérique latine et de l'Océan indien, qui offrent autant d'exemples concrets des mutations spatiales en cours. Pas moins de quarante auteurs du Nord et du Sud, venant de plusieurs disciplines des sciences sociales, participent à cette synthèse.

* Jérôme Lombard, géographe, est chargé de recherche à l'IRD et membre du LPED (jerome.lombard@ird.fr).